



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques

La contribution des OBNL canadiens dans la lutte contre la maltraitance matérielle et financière envers les personnes aînées

Référence

Beaulieu, M., Bédard-Lessard, J., Carbonneau, H., Éthier, S., Fortier, J., Morin, C., Sévigny, A., Lorrain, J., Maillé, I. & Salles, M. (2018). The Contribution of Canadian Non-Profit Organisations in Countering Material and Financial Mistreatment of Older Adults. *British Journal of Social Work*, 48, 943-961.

Type de texte

Format : Article scientifique

Contenu : Empirique

Lieu : Québec

Thèmes abordés

Maltraitance financière, organisation des services

But ou question de recherche

Cet article se centre sur deux des cinq objectifs du projet ABAM-MF (L'action bénévole dans la lutte contre la maltraitance matérielle et financière envers les aînés). Le premier étant de définir les caractéristiques spécifiques des organismes à but non lucratif (OBNL) impliquées dans la lutte contre la maltraitance financière ou matérielle. Le second étant de définir les caractéristiques spécifiques du bénévolat dans cette même sphère d'activité.

Problématique

La maltraitance envers les personnes aînées est un phénomène complexe que l'on qualifie de problème social, légal, de santé publique et de droits humains. Selon des données internationales, 15.7% des personnes aînées vivant à domicile seraient maltraitées chaque année. Au Québec, la responsabilité de faire face à cette problématique est partagée entre les secteurs public, communautaire (c.-à-d. les OBNL) et privé. Cela dit, bien que les OBNL soient identifiés comme des acteurs importants dans la lutte contre la maltraitance, il existe peu de documentation scientifique sur leur contribution et sur les effets de leurs actions.

Méthodologie

Le projet ABAM-MF consiste en une étude de cas multiple portant sur les pratiques de cinq OBNL du Canada. Les données pour cette étude ont été recueillies à partir de trois sources, soit de la documentation organisationnelle (rapports annuels, documents décrivant la mission et les méthodes d'opérations des organisations), d'entrevues et de questionnaires sociodémographiques. Les entrevues ont été transcrites sous forme de verbatim puis codifiées par deux membres de l'équipe de recherche. Chacun des cinq cas fut ensuite analysé et les résultats furent présentés aux membres des conseils d'administration de chacun des OBNL.

Résultats

Prévention : Tous les OBNL étaient très actifs dans les actions de préventions et les bénévoles étaient très mobilisés en ce sens. Les mesures de préventions déployées incluent des activités de prévention directe (en contact avec la clientèle) et indirecte (via divers médias) partagée entre des bénévoles et des employés salariés.

Détection : Les OBNL étaient moins actifs dans la détection que dans la prévention. La détection émergeant surtout des efforts de prévention directe au travers desquels certaines personnes se reconnaissaient et sollicitaient immédiatement de l'aide. Les bénévoles demeuraient néanmoins sensibles aux signes pouvant être des indicateurs de maltraitance.

Intervention : Certains OBNL plus spécialisés en maltraitance étaient davantage focalisés sur l'intervention, en comparaison aux autres qui préféraient offrir des références vers des travailleurs sociaux, la sécurité publique ou le secteur légal. Certains bénévoles avec de l'expérience dans le secteur engagé des processus d'intervention complets, mais une majorité offrait plutôt une écoute active et du support moral.

Discussion

Cette étude de cas a permis de situer les approches uniques de 5 OBNL impliqués dans la lutte contre la maltraitance au Québec et au Canada. Celle-ci met en lumière la diversité des OBNL impliqués dans la lutte contre la maltraitance matérielle et financière. Alors que celles qui se perçoivent comme spécialisées centrent leurs actions sur la prévention, la détection et l'intervention, celles qui se disent plus collaboratives se centrent spécifiquement sur la prévention tout en offrant des références vers les services appropriés au besoin.

Conclusion

En conclusion, cette étude a permis d'explorer, de décrire et de réfléchir sur les rôles des OBNL et des bénévoles impliqués dans la lutte contre la maltraitance. Au travers de celle-ci, il a été rendu évident que les OBNL s'inscrivent comme complémentaire à d'autres services, tels que ceux offerts par les travailleurs sociaux du réseau de la santé et des services sociaux.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Pour les recherches futures, il pourrait être pertinent d'explorer le point de vue des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux quant à la contribution des OBNL. Par ailleurs, il serait intéressant de porter une réflexion sur la similitude entre les rôles adoptés par certains bénévoles et les rôles des travailleurs sociaux professionnels.

Date de réalisation de la fiche :

14 juillet 2019

